

# JEUX Olympiques ....

L'équitation aux Jeux olympiques est représentée depuis 1912 dans trois disciplines équestres disputées à titre individuel et par équipes : le saut d'obstacles, le dressage, et le concours complet.

Le saut d'obstacles est la discipline leader en France. Elle représente plus de 80 % de l'activité concours, aussi bien en termes de compétiteurs, que d'épreuves ou d'engagements en compétition.

Le saut d'obstacles consiste à enchaîner un parcours d'obstacles sans faute, c'est à dire dans le temps imparti, sans renverser de barres ni refuser ou dérober devant un obstacle. Les épreuves sont destinées à démontrer chez le cheval sa franchise, sa puissance, son adresse, sa rapidité et son respect de l'obstacle et chez le concurrent, la qualité de son équitation.

Elle a cet avantage d'être une discipline facile à comprendre. Le néophyte voit si la barre tombe ou non et le chrono dit qui va le plus vite sur le tour. Même si des subtilités de jugement se rencontrent parfois, le verdict des barres et du chrono est accepté par tous.

C'est avec cette discipline que notre pays a apporté le plus de médaille, 14 à son actif dont 6 en OR !



La discipline du dressage consiste à éprouver le couple cavalier-cheval dans l'exécution enchaînée de plusieurs mouvements et ainsi mettre en évidence d'un côté la légèreté et la soumission du cheval et de l'autre la parfaite maîtrise du cavalier. L'ensemble des mouvements constitue une « reprise » qui s'exécute sur une carrière délimitée de 60 m par 20 m, nommé « rectangle », sur laquelle des lettres ont été disposées afin de servir de repères.

Cette discipline aura permis à la France de ramener 8 médailles depuis son introduction aux jeux olympiques dont 3 en OR !



Le concours complet est l'héritier des épreuves militaires demandées au cheval d'armes. C'est une discipline composée de trois épreuves bien distinctes qui combinent plusieurs disciplines : le dressage, le cross et le saut d'obstacles. Cette pluralité de disciplines nécessite de fait un cavalier et un cheval très polyvalents puisque l'ensemble des épreuves est réalisé par le même couple cavalier-cheval.

Le cross est un parcours en terrain varié sur lequel des obstacles fixes naturels en [bois](#) comme des [troncs](#), des rondins et des trous sont disposés.

Grace à cet art très technique le France a remporté 4 médailles toute les 4 en OR !!!



La dernière distinction en date, les jeux olympiques de Tokyo en 2020 où l'équipe de France de concours complet d'équitation a décroché la médaille de bronze : 9ème après le dressage c'est grâce à deux superbes performances, au cross et au saut d'obstacles que les tricolores (Christopher Six avec Totem de Brecey, Nicolas Touzaint avec Absolut Gold et Karim Florent Laghouag avec Triton Fontaine) ont obtenu cette belle 3ème place.

En 2016 à Rio le concours complet ramenait l'argent en individuel grâce à Astier Nicolas et Piaf de B'Neville et l'or olympique par équipe formée de Karim Laghouag sur Entebbe, Thibaut Valette sur Qing du Briot, Mathieu Lemoine sur Beart L et Astier Nicolas sur Piaf de B'Neville.

En saut d'obstacles la France a brillé à Rio en 2016 avec une médaille d'or par équipe grâce à Roge-Yves Bost sur Sydney Une Prince, Philippe Rozier sur Rahotep de Toscane, Pénélope Leprevost sur Flora de Mariposa et Kevin Staut sur Rêveur de Hurtebise.

Nous attendons avec impatience cet été afin de pouvoir revivre ces émotions CHEZ NOUS !